



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

États membres

Question au Gouvernement n° 2468

Texte de la question

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN GRÈCE

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François Asensi. Monsieur le Premier ministre, partout en Europe la contestation de l'austérité grandit. Un nombre croissant d'intellectuels et d'économistes prestigieux dénoncent l'aveuglement ultralibéral et proposent d'autres solutions.

La Grèce aura connu huit plans d'austérité dévastateurs, mis en œuvre par les conservateurs et les sociaux-libéraux – mais pour quel résultat ? La dette publique a bondi, la richesse nationale a chuté d'un quart, la mortalité infantile a augmenté de 40 %, le chômage a été multiplié par quatre : le prétendu remède est pire que le mal !

À la veille des élections législatives, on cherche, par des pressions inacceptables, à bâillonner le peuple grec : intimidations de la part du Fonds monétaire international, ingérence de l'Union européenne, menaces des marchés. Finance et démocratie ne font pas bon ménage !

Malgré ces pressions, le peuple grec entend choisir son destin. L'alternative à gauche proposée par Syriza est portée par un puissant élan populaire ; nous aussi, nous la soutenons, car elle offre un espoir pour toute l'Europe.

Que propose Syriza ? Le rétablissement du salaire minimum et de la législation du travail ; l'effacement d'une partie de la dette souveraine grecque ; le financement direct auprès de la Banque centrale européenne afin que la Grèce puisse rembourser sa dette et se libérer des marchés financiers.

Monsieur le Premier ministre, si dimanche prochain les électeurs accordent leurs suffrages à Syriza, le gouvernement français soutiendra-t-il les nouvelles orientations économiques choisies par le peuple grec ? Appuiera-t-il la Grèce dans ses négociations avec la zone euro pour refonder une Europe au service de la croissance et de l'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Jean-Luc Laurent. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le député, comme l'a rappelé le Président de la République le 5 janvier dernier, il appartient au peuple grec de choisir librement, souverainement, démocratiquement ses gouvernants lors des élections législatives anticipées du 25 janvier

prochain. (« Bravo ! » sur plusieurs bancs du groupe SRC.) Quel que soit son choix, celui-ci sera respecté.

J'ai la conviction que l'avenir de la Grèce est dans la zone euro ; c'est d'ailleurs la position de toutes les grandes familles politiques grecques. Il reviendra aux institutions européennes et aux autres États membres de travailler avec le gouvernement que les Grecs se seront choisis à l'issue de ces élections, dans le respect des engagements internationaux pris par la Grèce, afin d'aider ce pays à sortir de la crise.

Le peuple grec a effectivement consenti d'immenses efforts afin de redresser la situation financière provoquée par l'ineptie du système fiscal et l'absence de cadastre, et ces efforts devraient permettre à ce pays de retrouver la croissance. Notre priorité, en Grèce comme dans le reste de la zone euro, est en effet le soutien à la croissance, à l'investissement et à l'emploi, en particulier celui des jeunes.

La stabilité et l'intégrité de la zone euro ne peuvent être remises en cause. Les instruments de cette stabilité existent : ce sont le Mécanisme européen de stabilité et l'Union bancaire.

Je le répète : la priorité que nous défendons, avec la nouvelle commission présidée par M. Juncker, est le soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi. C'est ce qui permettra à la Grèce de se redresser tout en restant dans la zone euro – et la France sera à ses côtés pour l'y aider. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2468

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2015](#)